

Article 21 du Règlement

extérieures à reconsidérer son initiative discriminatoire et source de discorde, et à retirer sa lettre aux premiers ministres.

* * *

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

HOMMAGE À ELIZABETH MANLEY, SOURCE D'HONNEUR ET DE JOIE POUR GLOUCESTER

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, samedi soir dernier, le 27 février 1988, au Saddledome de Calgary, au cours de ces magnifiques quinzièmes Jeux d'hiver, une petite partie du Canada et la majeure partie de Gloucester accédaient en esprit au podium.

Alors que Katarina Witt, de la République démocratique d'Allemagne, et Debi Thomas, des États-Unis, interprétaient *Carmen* chacune à sa façon, la pétillante petite patineuse de Gloucester, Elizabeth Manley, la nôtre, leur ravissait la vedette. Elle a foncé dès son premier coup de patin et, sans faillir, jusqu'à son dernier triple saut, elle a été formidable. Elle est passée du quatrième, au troisième, puis au deuxième rang, pour remporter la seconde médaille d'argent du Canada aux Jeux.

La fierté règne non seulement à la Chambre, j'en suis sûr, mais encore dans des millions de foyers canadiens, et tous s'accordent pour dire à Liz qu'elle a été étincelante. Toutes nos félicitations!

* * *

LES AUTOCHTONES

LA CONVENTION DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, les efforts du Canada pour empêcher l'adoption des résolutions sur les droits et les peuples autochtones, à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, ont pris une tournure inusitée. Par l'entremise de la délégation d'observateurs canadiens à cette commission, le Canada a affirmé, vendredi dernier, que la Convention de la Baie James et du Nord québécois n'est pas un traité.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le gouvernement du Canada semble avoir oublié les dispositions de sa propre constitution. Voici ce que disent ces dispositions:

Les droits existants—ancestraux ou issus de traités—des peuples autochtones du Canada sont reconnus et confirmés.

Et plus loin:

Pour plus de certitude... les droits issus de traités comprennent les droits acquis ou pouvant être acquis par règlement de revendications.

La Convention de la Baie James et du Nord québécois est un accord reconnu et confirmé en matière de revendications territoriales. C'est un traité moderne. Les tentatives du Canada pour nier l'aspect traité de cette convention sont inacceptables et tendancieuses.

[Français]

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

MERCİ CALGARY

M. Gilles Bernier (Beauce): Monsieur le Président, je ressens aujourd'hui un sentiment de grande fierté, comme canadien, suite à l'éclatant succès des XV^e Jeux Olympiques d'hiver de Calgary.

Seize jours de prouesses sportives et de festivités, ce fut la réunion du monde entier en terre canadienne. La ville de Calgary, la province de l'Alberta et le Canada ont accueilli le monde de façon exceptionnelle. Les performances des athlètes ont été superbes. Ces installations incroyables en Alberta serviront à nos futurs olympiens et à toute la population du pays.

Ce grandiose succès des Jeux Olympiques rejaillira sur nous tous. On ne peut qu'en attendre des retombées positives.

Des millions de Canadiens et Canadiennes, comme moi, ont été émus en voyant à la télévision hier soir s'éteindre la Flamme olympique de Calgary.

Quels merveilleux moments nous avons connus durant ces 16 jours! Mille bravos aux athlètes et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à cette fête fantastique.

Au Canada, nous avons connu la réconciliation nationale. Maintenant, au tour des peuples de toute la terre d'aspirer à la réconciliation mondiale.

Merci Calgary!

* * *

● (1410)

[Traduction]

LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

FÉLICITATIONS AUX ATHLÈTES, AUX BÉNÉVOLES ET AUX HABITANTS DE CALGARY

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, c'est à juste titre que les Canadiens peuvent s'enorgueillir des Jeux olympiques qui viennent de prendre fin à Calgary. Nous clôturons 16 jours de compétitions et d'exploits sportifs hors pair dont nous avons été témoins à l'occasion des quinzièmes Jeux olympiques d'hiver. Les Canadiens ont de quoi être particulièrement fiers des performances de Karen Percy, Brian Orser, Tracy Wilson, Robert McCall et des nombreux autres concurrents qui, nonobstant le résultat de leur participation, se sont comportés avec grâce et distinction et, dans bien des cas, ont réalisé leur meilleure performance à vie.

En tant que natif d'Ottawa, je suis spécialement fier de l'exploit d'Elizabeth Manley de notre région, qui a su gagner nos coeurs quand elle a remporté la médaille d'argent pour le patinage artistique grâce à sa performance éblouissante de samedi soir.